Les projets carbone du CNPF

Séminaire Montauban, 27/03/2017

Olivier Gleizes

Coordinateur forêt & carbone

Centre national de la propriété forestière

Le triptyque vertueux de la filière forêt-bois

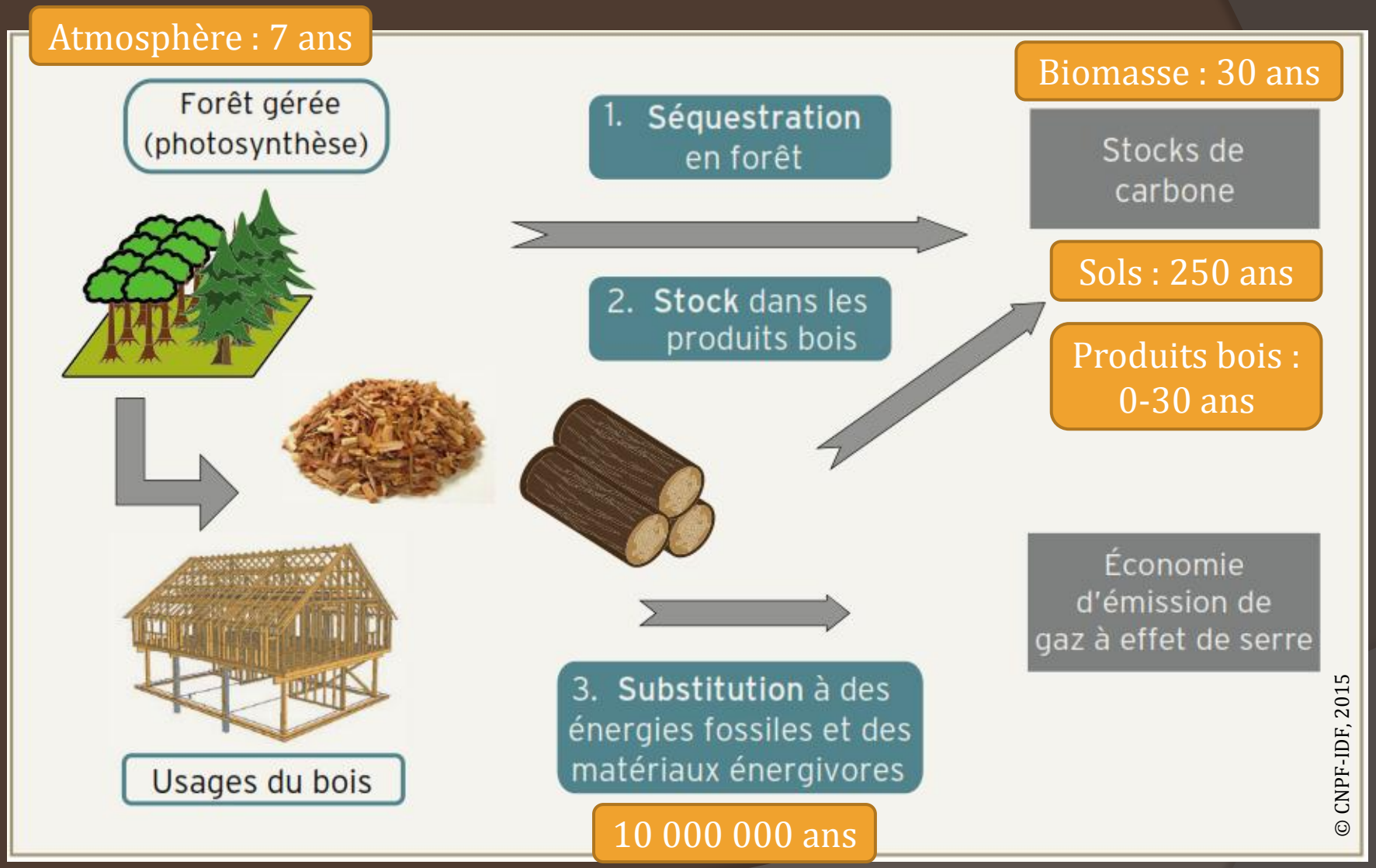

Le contexte du côté des forestiers

- 74 % de la forêt française est privée
- 12,2 millions d'ha… répartis entre 3,3 millions de propriétaires forestiers !
- Un fort morcellement constituant un frein à la gestion et à la mobilisation : 89 % ont moins de 4 ha !
- Changement climatique : dépérissements → nécessité d'adapter les forêts
- Des coûts de reboisement ayant fortement augmenté ces dernières années (protection gibier)

CLIMAT + Territoires

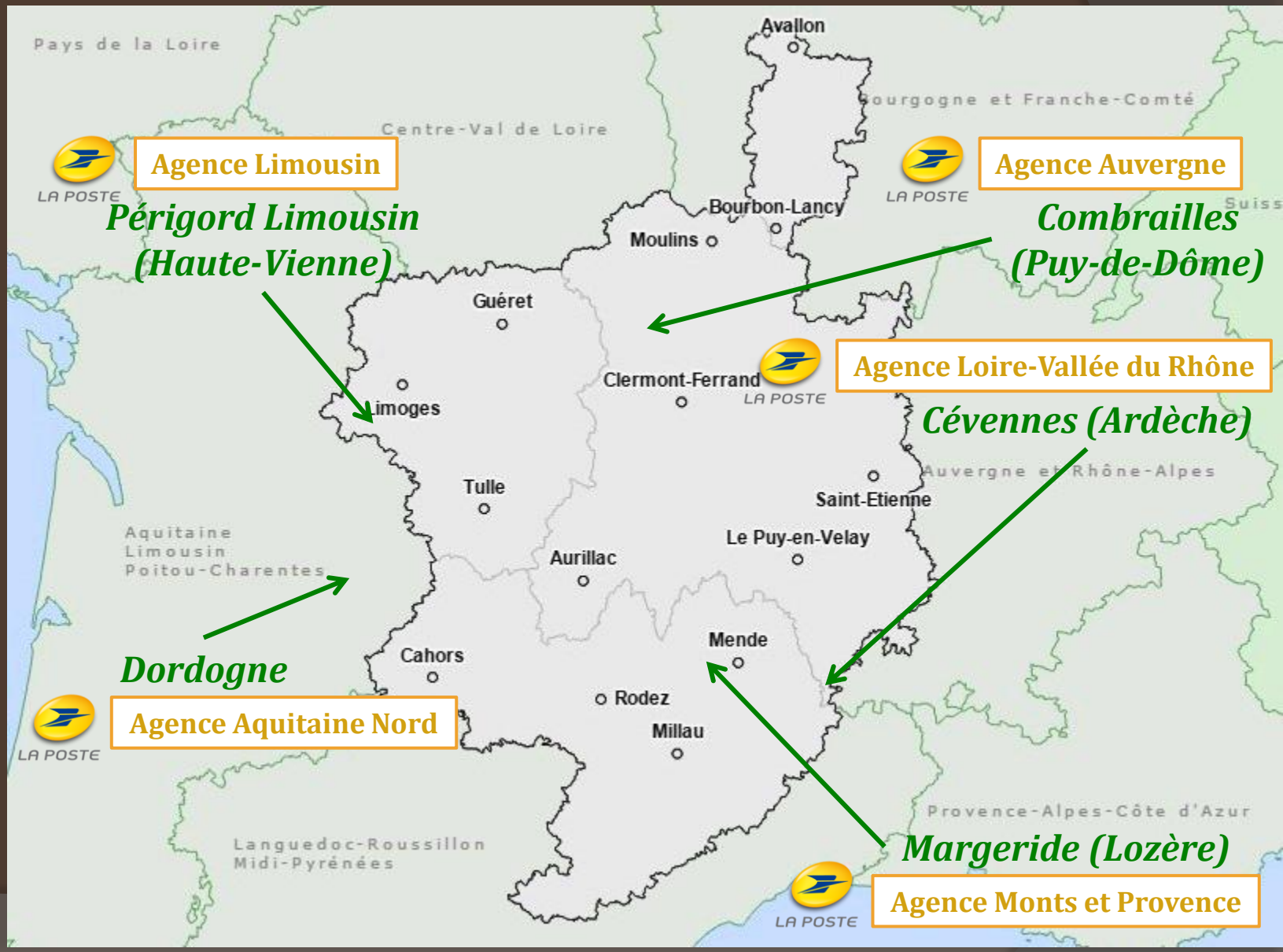

Pins sylvestres impactés par la tempête et les bris de neige (Lozère)

Accrus post-tempête de bouleaux non valorisables (Puy-de-Dôme)

Création d'une bordure feuillue paysagère (Puy-de-Dôme)

Gain carbone du reboisement

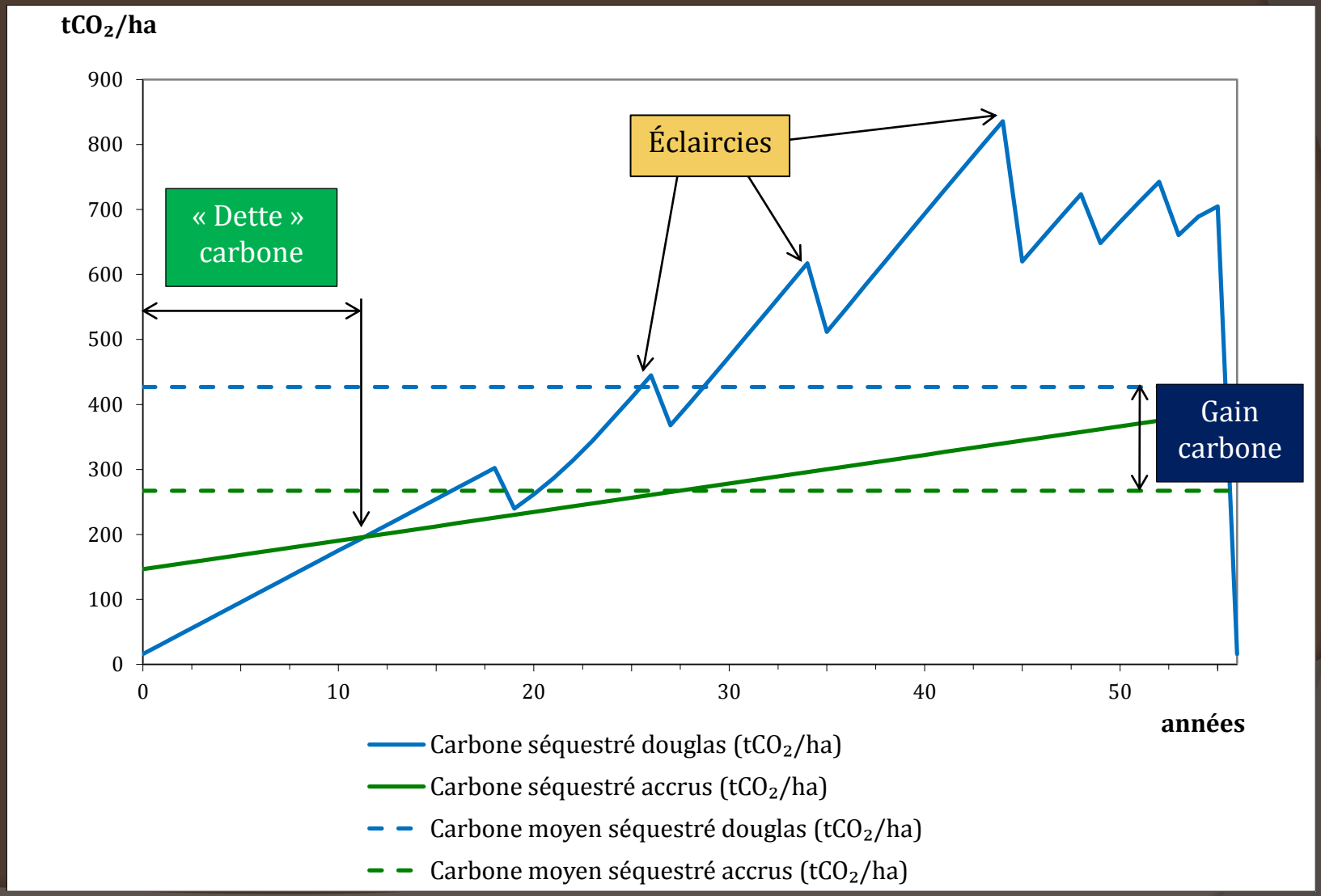

Taillis de châtaignier non balivé (Haute-Vienne)

Balivage de taillis de châtaignier (Haute-Vienne)

Le pin de Salzmann (forêt communale de Malbosc)

Sauvegarde du pin de Salzmann (Ardèche)

Préparation de potets pour un enrichissement en pin de Salzmann sous couvert léger de pin maritime (Ardèche)

Reboisement en pin de Salzmann en forêt communale de Banne (Ardèche)

Reboisement en pin maritime sur de jeunes taillis de châtaignier dépérissants (Dordogne)

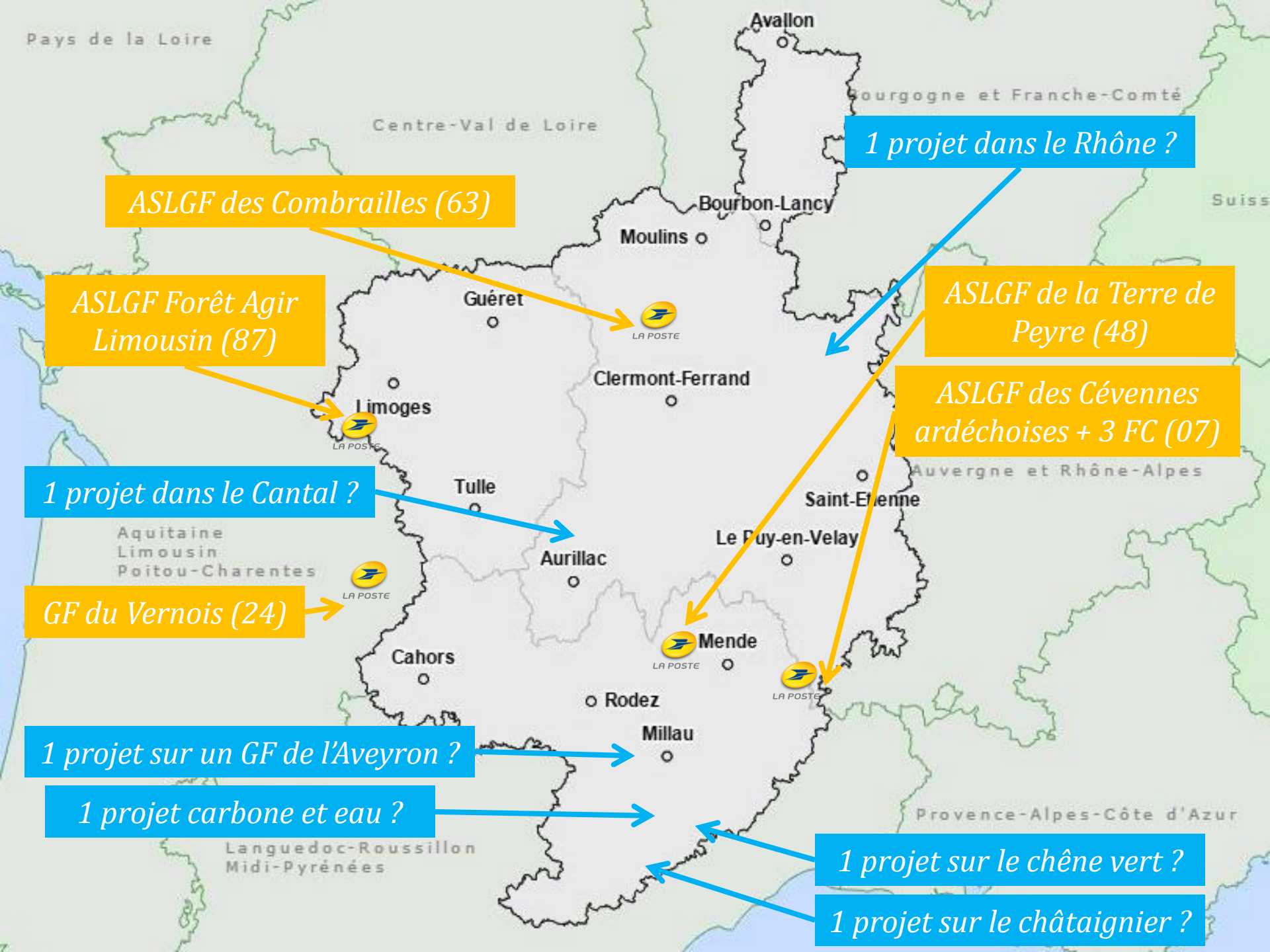
Pays de la Loire
Centre-Val de Loire
Bourgogne et Franche-Comté
Auvergne et Rhône-Alpes
Aquitaine
Limousin
Poitou-Charentes
Languedoc-Roussillon
Midi-Pyrénées
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Avallon
Bourbon-Lancy
Moulins
Guéret
Clermont-Ferrand
Limoges
Tulle
Aurillac
Saint-Etienne
Le Puy-en-Velay
Mende
Cahors
Rodez
Millau
LA POSTE
ASLGF des Combrailles (63)
1 projet dans le Rhône ?
ASLGF Forêt Agir Limousin (87)
ASLGF de la Terre de Peyre (48)
ASLGF des Cévennes ardéchoises + 3 FC (07)
1 projet dans le Cantal ?
GF du Vernois (24)
1 projet sur un GF de l'Aveyron ?
1 projet carbone et eau ?
1 projet sur le chêne vert ?
1 projet sur le châtaignier ?

L’expertise du CNPF en 4 axes

Le regroupement de plusieurs propriétaires via des ASLGF ou des GF de petits porteurs

Un document de gestion concerté et agréé par le CRPF

La rédaction du contrat entre l’entreprise et l’entité représentant les propriétaires

Une estimation du gain carbone et des co-bénéfices environnementaux sur le contrat

le Tour de France

2-24 JUILLET 2016
103e édition

Partageons la passion

Contrat F16/

A.S.O.
Amaury Sport Organisation

CNPF

Convention de partenariat entre A.S.O., le CNPF et le SMAEMV

ENTRE

Amaury Sport Organisation, société anonyme au capital de 1 200 240 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°383 160 348, ayant son siège social au 253 quai de la bataille de Stalingrad, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX, représentée par M. Yann LE MOENNER, en sa qualité de Directeur Général,
Ci-après dénommée « A.S.O. »

ET

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux, établissement public dont le numéro SIRET est 258 400 019 00083, ayant son siège social au Conseil Départemental du Vaucluse, 1 rue Viala, 84000 AVIGNON, représenté par M. Alain GABERT, en sa qualité de Président,
Ci-après dénommé « SMAEMV »

…ropriété forestière, établissement public à caractère administratif, dont le …355 00015, ayant son siège social au 47 rue de Chaillot, 75116 PARIS, …HUBERT, en sa qualité de Directrice Générale,
…F ».

1

Conclusion

- Des projets concrets pour les financeurs
- Programme VOCAL (mi 2015-2017) :
  - Certification des projets forestiers carbone en France
  - Création d'un référentiel national approuvé par le ministère de l'Environnement
  - Permettre aux entreprises de « relocaliser » leur compensation en France
- L'importance des co-bénéfices dans les projets
- Montage de nouveaux projets avec des entreprises et collectivités motivées

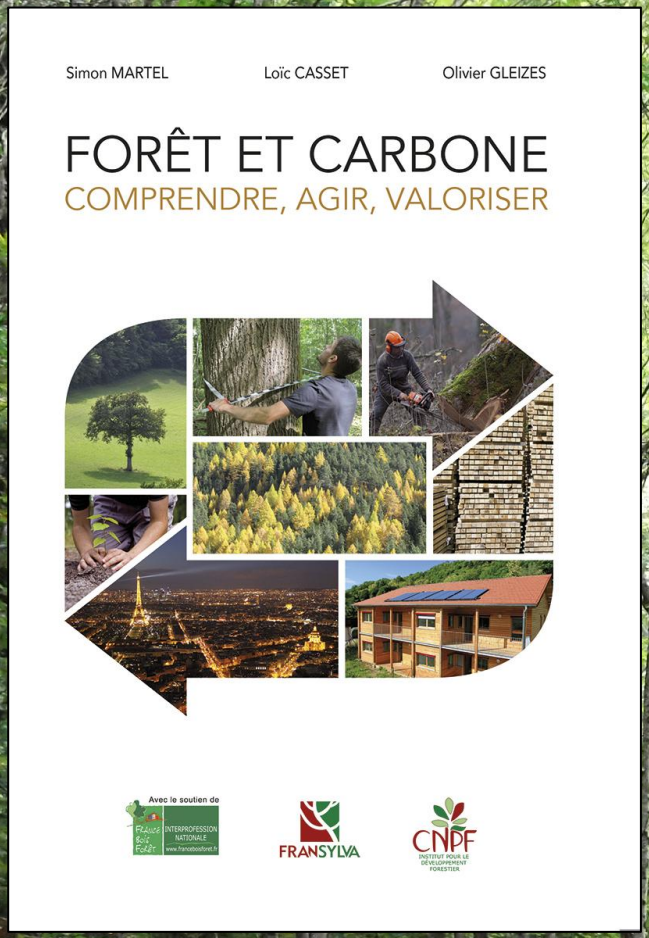

Merci pour votre attention

Olivier GLEIZES, CNPF-IDF,
olivier.gleizes@cnpf.fr

© Olivier Gleizes